

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-073**

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHESES, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. PARRILLA ETCHART,*

**OBJET : FINANCES** – Exercice 2021 - Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada - Compte administratif.

L'exécution budgétaire 2021 du budget annexe des fêtes et temporada se présente de la manière suivante :

	<b>Crédits votés</b>	<b>Réalisé 2021</b>
<b>Fêtes traditionnelles</b>		
Recettes	70 000	47 793
Dépenses	70 000	47 793
<b>Temporada</b>		
Recettes	1 121 000	1 115 115
Dépenses	1 121 000	1 115 115
<b>Total budget annexe</b>		
<b>Recettes</b>	<b>1 191 000</b>	<b>1 162 908</b>
<b>Dépenses</b>	<b>1 191 000</b>	<b>1 162 908</b>

Les fêtes traditionnelles 2021 ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Toutefois, des dépenses ont été réalisées à hauteur de 48 K€, pour couvrir essentiellement le versement des subventions aux associations du Corso (30 K€) ainsi que quelques frais liés à la communication des "non-fêtes" (18 K€). L'équilibre est assuré par des annulations de dépenses sur exercices antérieurs (14 K€) et par l'apport d'une subvention d'équilibre du budget principal de 34 K€.

Concernant la Temporada, celle-ci s'équilibre en 2021 à 1 115 K€. Pour mémoire, son bilan a été largement détaillé dans le rapport relatif à la décision modificative du budget annexe adoptée par le Conseil municipal le 9 décembre 2021.

Il convient de rappeler que cette temporada 2021 s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire, avec une jauge maximale limitée de spectateurs et l'obligation du Pass sanitaire.

Pour autant, sept spectacles ont été présentés, soit quatre corridas de toros, une corrida de rejon, une novillada piquée et une novillada non piquée.

Ces spectacles ont dégagé une marge brute positive de 248 K€, les recettes de billetterie s'étant élevées à 843 K€ pour près de 20 000 entrées payantes, et les dépenses engagées au titre des toros et des toreros ont été de l'ordre de 595 K€.

A ces recettes de billetterie de 843 K€ se sont ajoutés 15 K€ de produit des visites des arènes et 86 K€ de recettes complémentaires constituées notamment par les redevances d'occupation du domaine public (10 K€), les partenariats (10 K€), les remboursements d'assurances toros (9 K€), la vente de viande de toros (6 K€), ainsi que l'affectation d'une quote-part de la taxe de séjour, soit 45 K€ (1).

Au total le montant des recettes se situe à 943 K€.

En prenant en compte les charges fixes relatives à l'organisation (masse salariale, sécurité, transports, communication, mandataire...), qui représentent globalement 398 K€, le total des dépenses de la temporada s'élève à 993 K€.

Le résultat de la temporada s'établit ainsi à - 50 K€ (- 107 K€ après amortissement comptable).

Le Campo de feria s'est tenu pendant la feria de l'Atlantique, avec des dépenses engagées à hauteur de 17 K€ et des recettes d'occupation du domaine public de l'ordre de 5 K€, soit un solde de - 11 K€.

Enfin, ce budget annexe a pris en charge à titre exceptionnel des dépenses sur exercices antérieurs, pour un montant de 47 K€, dont une régularisation de la sécurité sociale espagnole (14 K€), des admissions en non valeur (11 K€) et des charges d'assurances (22 K€).

Le montant de la subvention d'équilibre relative au budget annexe des fêtes et temporada s'établit au total à 199 K€ :

- Fêtes	34 K€
- Temporada (après amortissement)	107 K€
- Campo de feria	11 K€
- Charges sur exercices antérieurs	47 K€

(1) encaissée au budget principal et comptabilisée dans la subvention d'équilibre.

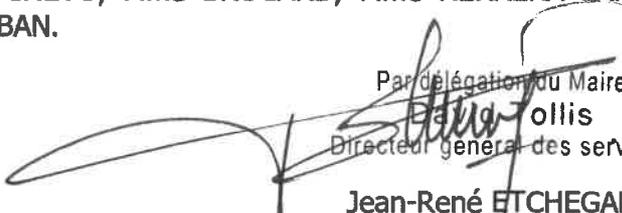
Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme DURRUTY.  
M. ETCHEGARAY ne participe pas au vote.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité des votes exprimés**

Non-participation au vote : 11, M. ETCHEGARAY, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA (avec mandat), M. ABADIE, M. ESTEBAN.

  
Par délégation du Maire  
Jean-René ETCHEGARAY  
Directeur général des services  
Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

064-216401026-20220602-22\_04851-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2022  
Date de réception préfecture : 08/06/2022